# Erreur métrage devis

---
Par lilimicka

Bonjour,
Nous avons signé un devis pour une isolation extérieure. Le commercial nous a indiqué une surface de 100m2. Lors du passage du métreur, la surface passe à presque 150m2...
Il nous propose de rajouter pour faire la totalité de la surface ou bien de ne faire que 3 murs !!!
Peut-on réclamer qu'il fasse entièrement la surface étant donné que c'est une erreur de mesure de leur part ?
Peut-on annuler le contrat (acompte versé) ???
Financièrement on ne peut pas rajouter...
Merci pour vos réponses

---
Par chamce

que vous a dit le commercial qui a dressé le devis ?

---
Par lilimicka

C'est le commercial qui au départ qui avait pris les mesures.
Le commercial nous a ensuite proposé:
1) soit on rajoute (environ 9000e)
2 ) soit il n'y aura que 3 murs isolés

---
Par chamce

est-il à son compte ?

---
Par lilimicka

le commercial et le métreur sont de la même entreprise